

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 2372

présenté par
M. Breton

ARTICLE 82

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec les amendements n°2280 à 2319.